



QUOTIENT FAMILIAL 2023

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

À retourner avant le 17 Décembre 2022



Le dossier complet est à retourner par mail : questions.paiements@croissy-beaubourg.fr
ou par courrier à la Mairie – Mairie de Croissy-Beaubourg – Service Financier – 30 rue de Paris –
77183 Croissy-Beaubourg
ou à déposer à l'accueil de la Mairie, 30 rue de Paris (aucun calcul ne sera réalisé sur place)
Les dossiers incomplets ne seront traités qu'à réception des pièces manquantes

RESPONSABLE 1 :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone du domicile :

Téléphone portable :

E-mail :

RESPONSABLE 2 :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone du domicile :

Téléphone portable :

E-mail :

Situation Familiales : Marié Célibataire Divorcé Veuf Vie maritale Séparé Pacs

Numéro allocataire CAF :

COMPOSITION DU FOYER – ENFANTS À CHARGE

Nom et Prénom	Date de naissance	Établissement scolaire fréquenté actuellement

PHOTOCOPIES DES PIÈCES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER

- Livret de famille ou extraits de naissance de chaque membre de la famille
- Certificat de scolarité pour les enfants de plus de 16 ans à charge.
- Avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021 (détail des revenus) des deux parents
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois

Je certifie que les informations ci-dessus sont exactes

Toute fausse déclaration entrainera l'application immédiate du tarif maximum

Fait à Croissy-Beaubourg, le

Signature

Acceptez-vous de ne plus recevoir de facture papier au profit d'une mise à disposition d'une facture dématérialisée disponible sur votre espace personnel ? (<https://croissy-beaubourg.les-parents-services.com>)

Oui

Non